

Il est bon de noter que tout ceci était dit avant le Décret de Pie X et découlait, comme une conclusion des prémisses, de l'enseignement de l'Eglise.

Mais il faut encore élargir la question et affirmer que, en supposant — c'est une simple hypothèse — que la communion “ne soit pas une obligation pour l'enfant” parvenu à l'âge de raison, “tout au moins serait-elle un droit” auquel correspond le devoir du prêtre.

Le curé, ayant l'obligation de “veiller à ce que ses paroissiens observent les commandements de l'Eglise, et, notamment que tous ceux qui ont l'âge de discréption, accomplissent le précepte pascal,” doit par suite “pourvoir à ce que les enfants y soient admis, quand ils arrivent à cet âge”.

Il “doit” y pourvoir. Ce serait faire un piètre raisonnement que de conclure: Donc le curé a seul le droit de déterminer le moment précis où son droit devra s'exercer. Cette détermination appartient au confesseur comme tel: dès lors, l'enfant a droit à la sainte communion, et le curé a le devoir de ne pas la lui refuser.

Ajoutez à cela que l'âme de l'enfant a une grande nécessité morale du divin aliment. Jusqu'au moment où la raison s'est éveillée et manifestée, cette âme est demeurée pure de l'innocence baptismale. Mais avec l'éveil de l'intelligence se produit celui des passions, restes inévitables que le péché originel, même une fois remis, laisse au fond de chacun de nous. A mesure aussi que les yeux s'ouvrent, le spectacle du monde révèle à l'enfant de nouvelles sources de mal; l'imagination en travail, avivée par des conversations assez souvent très libres — surtout dans les villes, — commence à jeter le trouble dans les facultés. “Comment voulez-vous que ce pauvre enfant résiste?” Sa volonté n'est pas encore capable de grands efforts; le sera-t-elle jamais? Donnez-lui donc une force surnaturelle, un aliment qui le soutienne; sans quoi, “l'enfant ira ainsi de chute en chute jusqu'à sa Première Communion”.

Il faut n'avoir pas vécu avec les enfants pour prétendre qu'ils atteignent, en général, 12 ou 13 ans, sans avoir eu la notion du mal, sans avoir subi le triple assaut du démon, du monde et de leurs passions, sans avoir quelquefois fait de graves chutes.

“Donnez donc sans crainte l'Eucharistie; *donnez-la souvent*, pour que l'habitude de la communion soit le salut après l'amertrume de la chute, le meilleur préservatif contre les rechutes.”

*Donnez-la souvent.* Et pourquoi non? Je sais un prêtre, très digne du reste, qui fut un jour à peu près scandalisé en voyant un enfant — de 12 ans, celui-là, — venir le trouver, une semaine après sa Première Communion et lui déclarer son désir de recevoir Jésus-Hostie tous les huit jours. Une dame